



Edito. Et vive la musique !

Le 13 avril dernier, l'Union Musicale de notre village nous a une nouvelle fois offert un concert de gala d'une très grande qualité. Ce moment de bonheur partagé entre mélomanes a permis à chacun d'oxygéner son esprit trop encombré par la morosité ambiante.

Il nous a rappelé que la musique constitue depuis des millénaires l'un des ingrédients majeurs de l'équilibre individuel et collectif.

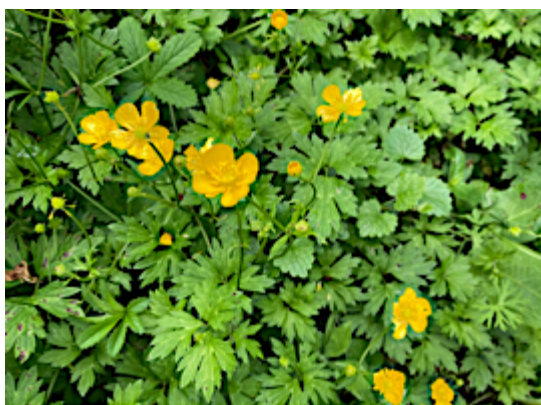
Lorsqu'un ensemble musical sait conjuguer avec maîtrise et subtilité le diapason, le tempo et l'harmonie, il nous incite aussi à suivre son exemple dans notre vie sociale et villageoise.

Si en 1878 les fondateurs de l'Union Musicale de notre commune ont décidé de se grouper dans un même ensemble, c'est qu'ils avaient compris que l'addition de leurs talents individuels était un facteur de démultiplication du bonheur : celui de jouer, conjugué avec celui d'être écouté, dans une communion de notes et de vibrations positives.



Marie-Christine et le comité de lecture.

Le bouton d'or - (*Butterblüama*, *Ankeblüama* (Anka, dénomination du beurre dans le Sundgau), *Hähnafüas*, *Schmutzbliamla*)



Le bouton d'or, de la famille des renonculacées, pousse dans les prairies et pâturages de la plaine à la montagne.

Il est toxique à l'état frais et est donc évité par le bétail. La plante séchée en revanche est sans danger. C'est pourquoi les terres portant des boutons d'or sont réservées à la récolte du foin plutôt qu'au pâturage.

Les enfants s'amusaient à le présenter sous le menton de leurs camarades. Le jaune de la fleur se reflète sur la peau avec une couleur plus pâle, se rapprochant de celle du beurre. Ils disaient alors : « t'aimes le beurre ».

Le bouton d'or est également appelé « bassin d'or », « pied de poule » et « renoncule rampante ».

Pour ses propriétés analgésiques, antispasmodiques et anti-infectieuses, le bouton d'or est très utilisé en homéopathie mais en raison de sa toxicité, sa prescription est réservée au corps médical. Le populage des marais, très proche du bouton d'or, contient une substance proche du carotène. Ses pétales ont été utilisés pour donner sa couleur au beurre. Cette fleur appartient également à la famille « des fleurs à beurre ».

De l'origine de l'Union musicale de Morschwiller-le-Bas.

Nous vous livrons ci-après des extraits d'un petit opuscule rédigé en 1903 par Edouard Béha, directeur à cette époque de la Société de Musique Ste Cécile.

« Les premières idées de création d'une société de musique naquirent en 1877 dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle église. C'est à bon droit que fut reconnu alors cette lacune que par une si belle fête il manquait un accompagnement musical. Lors du banquet de la même année de la chorale paroissiale quelques jeunes gens abordèrent les convives, dont l'apprécié maître d'école Aloïse Juncker en leur demandant s'il n'était pas envisageable de créer une association dont ce dernier serait le dirigeant.

Juncker qui était bon mélomane et grand amateur d'art, qui avait également apporté sa contribution en tant que musicien au collège prit aussitôt les choses en mains et saluée par jeunes et anciens l'association fut créée, les statuts échafaudés, ces derniers pouvant être présentés au mieux le 15 décembre 1878 à l'assemblée générale pour approbation avant validation par le haut-conseil cantonal... »

Suit la liste des membres fondateurs, avec leurs fonction et emploi à l'époque, liste que nous tenons à disposition des lecteurs intéressés.



L'union musicale en 1935 devant le perron du château

« Les idées fondatrices de l'association reposaient sur la pratique du bel et noble art musical « pour Dieu et notre pays natal », donc pour l'église et le village.

En 1882, M. Juncker remit la direction entre les mains de l'actuel dirigeant, Edouard Béha.

L'association a contribué à la promotion du village en toute occasion ; elle donna sa première fête d'importance le 18 juin 1893, lors de l'inauguration de son nouveau drapeau.

Elle participa le 16 août 1891 au concours de musique de Riedisheim et obtint le premier prix de la 3^{ème} section.

A l'occasion de ce 25^{ème} anniversaire elle a organisé le présent concours festif avec les sociétés des alentours. Puisse la fête contribuer à porter le noble art musical à un niveau particulièrement soigné, puissent les efforts et les sacrifices engagés par la Société de Musique Ste Cécile ne pas être vains et enchanter tous les mélomanes, de sorte que la musique continue de s'épanouir dans notre cher Sundgau et dans toute l'Alsace et posât le socle d'une fédération alsacienne de musique. »

L'énigme du professeur Gérard - Claude met le turbo

Claude a participé à la marche populaire de Morschwiller le Bas.



Elle a fait deux fois le parcours, la 1^{ère} fois en courant à 10 km/h puis la 2^{ème} fois en marchant à 5 km /h.



Quelle a été sa vitesse moyenne sur l'ensemble de ses deux parcours ?

Origine des noms de famille (suite) : les patronymes liés à un lieu (première partie).

De nombreux patronymes sont liés à des lieux, soit pour exprimer une provenance géographique ou reprendre directement un toponyme, soit pour indiquer une localisation sur le territoire comme DUPONT ou DUVAL. Nous étudierons ces derniers cas dans le prochain numéro d'HistOgram.

Dans notre village, l'exemple le plus connu est celui des **BALDECK**. Ils descendent d'une lignée originaire du village suisse de *Baldegg*, situé dans le canton de Lucerne.

Dans la même catégorie, on trouve les patronymes suivants, identiques au nom d'un village suisse ou complété du suffixe -ER exprimant la provenance :

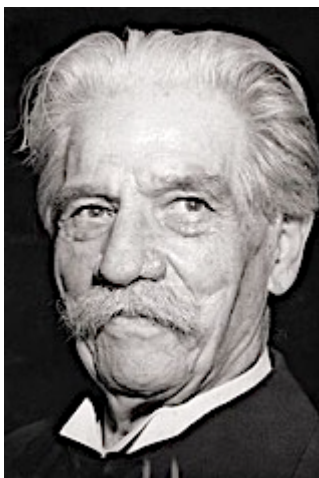
- **BUBENDORF**, village suisse du district de Liestal dans le canton de Bâle-Campagne
- **LUTTENAUER** et **LUTERNAUER**, du village de Luternau dans le canton de Lucerne
- **MARBACH** et **MARBACHER**, du village de Marbach dans le canton de Berne
- **MORGENTHALER**, du village de Murgenthal dans le canton d'Argovie

On peut ajouter à cette liste **ALBISSER**, de la chaîne de collines nommée Albis dans le canton de Zürich.

Pour les villages alsaciens, on trouve les patronymes **HAGENBACH**, du village situé près de Dannemarie et cité dès 1209, ainsi que **ANDLAUER**, du village d'Andlau dans le Bas-Rhin.

LARGER est un nom de famille désignant les riverains de la Largue, cours d'eau du Sundgau.

Le nom de famille peut aussi exprimer une origine géographique moins précise, à l'échelle d'un pays ou d'une région. En voici quelques exemples :



Albert Schweitzer

- **ALLEMANN** et **LALLEMAND**, personne venant d'Allemagne
- **SCHWEITZER**, personne venant de Suisse
- **BOEHM** et **BOEMER**, personne originaire de Bohême, région historique d'Europe centrale, actuellement en Tchéquie
- **SCHWAB** et **SCHWOB**, personne originaire de Souabe, région historique du sud-ouest de l'Allemagne, couvrant une partie du Wurtemberg et de la Bavière
- **DURRINGER**, **DIRRINGER** et **THURINGER**, personne originaire de Thuringe, région du centre de l'Allemagne
- **REYMANN** et **REINMANN**, personne qui vient de la région du Rhin
- **OSTER** et **OSTERMANN**, personne qui vient de l'Est
- **LUTTRINGER** et **LOTHRINGER** (LOUTTRINGER en secteur welche), personne originaire de Lorraine.

- **BICKART**, **BIGARD** et **PICARD**, personne qui vient de Picardie, souvent après la Guerre de Trente Ans. Selon certains écrits, le sobriquet de « Päckser » serait lié à cette immigration picarde de langue non alémanique.

- **BURGUNDER**, **BURGUND** et **BOURGOIN**, personne originaire de Bourgogne

De manière plus étonnante, les patronymes **ROHMER** et **ROMER** ou **ROEHMER** et **ROEMER** désignent un pèlerin qui est allé à Rome ou rappellent le rôle d'un soldat romain dans une représentation de la Passion.

- Bien connue dans notre village et ses alentours, la famille **ZU-RHEIN**, originaire de Bâle, tire son nom de sa fonction de garde du passage du Rhin au 12^{ème} siècle.

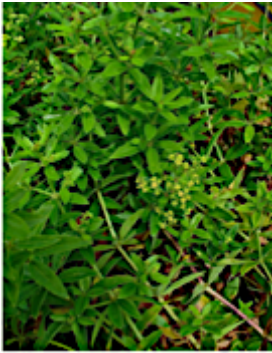


Simone Morgenthaler

Les plantes tinctoriales de nos régions. Deuxième partie : la garance (Krapp ou Färberröte)

Apanage des riches, les couleurs vives imprègnent les étoffes de haute qualité portées à la Cour ou par les bourgeois.

Parmi elles, outre le pastel que nous avons évoqué lors du précédent numéro, figure le rouge que l'on produit en Occident à partir de la garance dite « des teinturiers ».



La plante

La culture de cette plante, originaire du Moyen-Orient et déjà connue des Grecs et des Romains, s'est largement répandue dans les régions plus tempérées.

La couleur rouge est obtenue à partir de ses rhizomes qui peuvent atteindre 80 cm de long. Une vaste gamme de couleurs en découle : orange, vermillon, carmin, grenat, pourpre, violet. La fixation de la couleur extraite de la garance nécessite un mordantage fort.



Le rhizome

La garance possède également des vertus thérapeutiques (insuffisance biliaire, jaunisse, diurétique ...) mais il faut en laisser l'administration médicale aux praticiens.

Elle fait aussi partie des plantes dont la culture est recommandée par Charlemagne dans les jardins royaux par le capitulaire de Villis de l'an 812, qui a été l'une de nos sources d'inspiration pour l'installation de notre jardin médiéval. Sous Louis XIV, sa culture est fortement encouragée par des incitations fiscales, avec des résultats mitigés.



Plus tard, en 1829, Charles X impose le rouge pour le troupier français (image à gauche) afin de favoriser la culture française de la garance et de vêtir ses troupes avec une couleur moins salissante que le blanc !

Mais cette couleur vaudra beaucoup de pertes aux unités françaises lors des débuts de la Première Guerre mondiale. Nos fantassins se faisaient tirer comme des lapins à pattes rouges à un moment où la portée des armes devenait redoutable à longue distance.

A partir de 1915, l'uniforme « bleu-horizon » l'emporta progressivement.

Entretemps, la demande de colorants issus de la garance a connu une chute libre, d'abord en raison de la Guerre de Sécession qui généra une baisse des importations de coton d'Amérique, puis de l'arrivée sur le marché des colorants de synthèse tirés de l'alizarine.

A Mulhouse, le formidable essor de l'industrie textile et mécanique était indissociable des innovations chimiques, qui ont joué un rôle de pionnier dans la conception des colorants.

Solution de l'énigme du professeur Gérard



Soit D la longueur du parcours, V la vitesse et T le temps de parcours.

On rappelle que $V = D/T$ donc $T = D/V$

Le temps total en heures mis par Claude est : $T = \frac{D}{10} + \frac{D}{5} = 3D/10$

Sa vitesse moyenne est donc $V = \frac{2D}{T} = 2D \times \frac{10}{3D} = 6,67$, donc :

On observera que la vitesse moyenne n'est pas la moyenne des vitesses....

V = 6,67 km/h

Généalogie : deux Morschwilleroises parties travailler à Paris.

En parcourant les registres des naissances de la fin du 19^{ème} siècle, on trouve plusieurs fois des mentions marginales de mariage et/ou de décès à Paris ou dans sa banlieue. Ce sont des jeunes femmes qui sont « montées » à la capitale pour *diene*, c'est-à-dire travailler comme domestique, femme de chambre, cuisinière ou garde d'enfants dans une famille bourgeoise de Paris.



Dans son livre « active propre honnête, jeunes filles alsaciennes en place à Paris 1900-1960 » paru en 2002, Jean Haubenestel nous raconte leurs parcours à travers de nombreux témoignages recueillis auprès de ces femmes.

Les anecdotes sont drôles, souvent en raison du français approximatif et de l'accent de ces jeunes filles qui n'avaient fréquenté que l'école allemande. Elles apprenaient sur place et leurs erreurs étaient plutôt cocasses.

Pour embaucher ces Alsaciennes, qui jouissaient d'une excellente réputation, les familles bourgeoises avaient recours au bouche-à-oreille ou à des bureaux de placement qui recrutaient dans les écoles ménagères ou auprès des instituteurs.

Dans presque chaque famille, il y avait une *Barisser Dande*, une tante de Paris, qui revenait régulièrement passer quelques jours dans son village, apportant avec elle le chic parisien. Certaines sont restées en Ile de France, mais la plupart sont rentrées au pays pour se marier et fonder une famille.

A partir des actes de naissance et de mariage, ainsi que des recensements et de la presse de l'époque, nous avons reconstitué le parcours de 2 Morschwilleroises.

Marie Hélène GRUNENWALD est née le 21 décembre 1901 à MORSCHWILLER-le-BAS. Le 6 janvier 1923, à Paris dans le 7^{ème} arrondissement, elle a épousé François Xavier RECK, né le 25 novembre 1900 à Heimsbrunn.

Au moment du mariage, Marie Hélène était femme de chambre au 250 bis Boulevard Saint Germain et François Xavier était valet de chambre au 5 Avenue Montaigne, chez Edmond BAPST.

Dans le recensement de 1926, on retrouve le couple, employés comme valet et femme de chambre à cette même adresse dans le 8^{ème} arrondissement, proche de la tour Eiffel et des Champs-Élysées.

Dans le recensement de 1931, ils sont toujours employés chez Edmond BAPST, mais à Saint-Cloud au 3 rue des Villarmains. Un chauffeur et une cuisinière, eux aussi alsaciens, y sont également cités.

Après le décès de leur employeur en 1934, le couple reste au service de sa fille Nicole, 2 Square Racan dans le 16^{ème} arrondissement de Paris.

François Xavier et Marie Hélène sont revenus dans la région. Ils sont décédés à Mulhouse respectivement en 1975 et 1982.

Leur employeur Edmond BAPST (1858 – 1934) était issu d'une dynastie de joailliers parisiens d'origine allemande. Entré au service diplomatique dès 1882, il passa par Londres, Le Caire, Saint-Petersbourg, Constantinople et Vienne. Il fut ensuite ministre plénipotentiaire à Pékin, puis ambassadeur de France à Copenhague de 1913 à 1917 et au Japon jusqu'à sa retraite en 1921.

En 1920, il a acquis le château de Reichenberg, sur les hauteurs de Bergheim, pour en faire sa résidence estivale. (photo ci-contre)

En 1928, il a publié un livre sur l'histoire de ce château, qui appartient toujours à ses descendants.

Il a également publié en 1929 un livre intitulé « Les Sorcières de Bergheim, épisode de l'histoire d'Alsace ».



(Suite page suivante)

Généalogie : deux Morschwilleroises parties travailler à Paris (suite)

Augustine BITSCH est née le 20 septembre 1886 à Morschwiller-le-Bas. Le 29 avril 1922 à Paris dans le 8^{ème} arrondissement, elle a épousé Etienne Henri ENDLE, né le 28 juillet 1900 à Ensisheim.

Au moment du mariage, Augustine était cuisinière au 152 rue du Faubourg Saint Honoré. Etienne était soldat à Mâcon.

Dans le recensement de 1926, on les retrouve avec leur fille Marie Louise née en 1923, comme domestiques chez Max et Lucienne CAZAVAN, 24 Rue Singer dans le 16^{ème} arrondissement.

En mars 1945, au mariage de sa fille Marie Louise, Augustine est mentionnée comme décédée, mais sans précision de lieu ou de date.

L'Alsace, sous la Couronne de France (neuvième partie). La question religieuse.

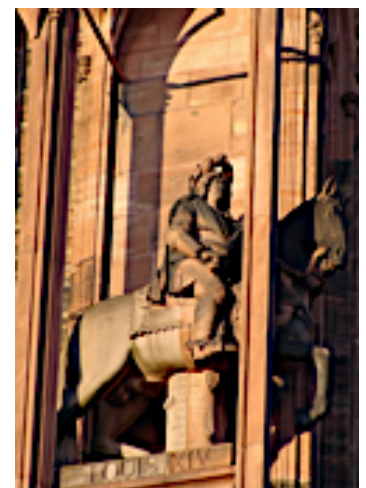
L'annexion de la ville de Strasbourg en 1681 marque la fin de l'annexion de l'Alsace (hormis la petite République de Mulhouse) après 63 années de conflits. Ravages, pillages, épidémies et disette ont affaibli la population alsacienne estimée alors à 250 000 habitants. Elle sera trois fois plus nombreuse 100 ans plus tard, au moment de la Révolution, après une période de paix relative.

Dans ce qui n'est encore qu'une « province à l'instar de l'étranger effectif » (voir HistOgram 44), la Couronne de France poursuit l'installation d'une administration reposante, dès le Traité de Münster de 1648, sur des intendants établis à Strasbourg et des gouverneurs militaires mandatés par elle. Parmi eux, Charles Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, et le duc de Mazarin, neveu du cardinal.



A Strasbourg, la cathédrale alors affectée au culte luthérien est rendue aux catholiques. Le prince-évêque de Strasbourg, François Egon de Fürstenberg, (image à gauche) revient de Cologne pour un retour en grandes pompes à Strasbourg, dans une calèche à six chevaux, au son des trompettes, des timbales, des tambours et des canons. A sa mort en 1682, son frère Guillaume Egon lui succède avant de céder la place à la dynastie des Rohan.

Louis XIV fait jeter en bas de la façade de la cathédrale l'une des quatre statues équestres d'empereurs germaniques pour la faire remplacer par la sienne. La statue actuelle (image à droite) a été réalisée par le sculpteur Jean Vallastre en 1823.



La religion luthérienne reste autorisée en Alsace. L'Édit de Nantes n'y ayant jamais été proclamé, sa révocation le 22 octobre 1685 par Louis XIV est sans effet en Alsace. Mais le culte protestant fait l'objet de restrictions et de brimades.

Ainsi, les conversions des protestants au catholicisme sont encouragées, notamment par des avantages fiscaux et l'exemption de devoir loger des gens de guerre, tandis qu'il est interdit pour un catholique de se convertir à la Réforme.

Dans les faits, il y aura très peu de conversions. La conversion sera le tribut à payer pour certains notables voulant préserver leur carrière : par exemple les prêteurs royaux, placés sous l'autorité de l'Intendant, qui sont souvent des bourgeois alsaciens bilingues et choisissent de collaborer avec le nouveau pouvoir.

Les mariages mixtes sont interdits, les enfants nés de tels mariages sont déclarés « illégaux ». Une ordonnance de 1683 installe le « simultaneum » : dès qu'un village compte 7 familles catholiques, les lieux de culte protestants doivent réserver un espace pour le culte catholique. On dénombre 160 villages qui ont été soumis à cette situation.

Dans les cimetières, un mur doit séparer les tombes protestantes des tombes catholiques.

Les Juifs bénéficient d'un statut particulier leur permettant de pratiquer leur culte au grand jour.

En mai et en août 1944 : avant la libération, les bombardements de Mulhouse.

Mulhouse a subi quatre bombardements aériens effectués par les Alliés : les 11 et 25 mai, puis les 3 et 11 août 1944. Ces bombardements, qui visaient principalement les deux gares mulhousiennes ont, du fait de leur imprécision, causé la mort de près de 350 personnes et provoqué d'importants dégâts dans certains quartiers.



Celui du 11 mai 1944 a été particulièrement dévastateur et meurtrier : un pavillon du Hasenrain est détruit, 56 malades dont 14 enfants y perdent la vie. Les bombes touchent par ailleurs les axes ferroviaires, le canal du Rhône au Rhin, la Poste centrale, la gare du centre-ville, le centre-ville, les ateliers de réparation ferroviaire la gare de la Wanne et, pour finir, l'Ile Napoléon. Ce même jour, les locaux de la gare routière de la CTA qui avaient alors à peine dix ans sont anéantis en quelques secondes (à gauche, le complexe en 1943).

Sept membres de la société sont tués, dont des membres de la famille Faesch et des employé(e)s.

Le chauffeur morschwillerois, René Bochelen, a été épargné parce qu'il était chez le coiffeur.

Le chauffeur Ernest Fath et sa famille font partie des rares miraculés de cette tragédie. S'étant abrités dans la fosse sous un car, ils en ressortent indemnes.

René Brun, fils du chauffeur morschwillerois Justin, âgé de 5 ans à l'époque, a été protégé par sa mère, tandis que son père se réfugiait dans une fosse lui aussi. Tous trois ont été rescapés.



Le bâtiment ravagé, en face de la gare.



Les cars sous les décombres



Opérations de déblaiement

Ces femmes qui ont marqué l'histoire de l'Alsace. Brigitte Schick, à Guebwiller au 15^{ème} siècle

Vers la fin de la guerre de Cent Ans (1337-1453) notre région est en proie aux ravages des « Écorcheurs » plus connus en Alsace sous l'appellation d'Armagnacs. Mercenaires organisés en troupes professionnelles de la guerre médiévale, ils sont financés par le roi de France mais lors de leurs périodes de démobilisation, ils pratiquent le pillage, le rançonnement, le viol et incendient les villages, semant la terreur sur leur passage.

Entre 1365 et 1445 ils déferlent à plusieurs reprises dans notre région, et tout particulièrement au cours de l'hiver 1444-1445.

En 1444 Frédéric III de Habsbourg fait appel au roi de France Charles VII pour récupérer ses possessions en Suisse. Les Suisses sont alors les ennemis jurés du Saint Empire Germanique.

Le Dauphin de France, futur Louis XI, prend la tête d'une armée de ces mercenaires pour attaquer les Suisses à revers mais est tenu en échec devant Bâle. Blessé, il rentre en France, laissant là les Écorcheurs qui mettent la région à sac.

Ces derniers arrivent devant Guebwiller dans la nuit du 13 au 14 février 1445, nuit de la Saint Valentin.



Fresque murale à Guebwiller

Coutumiers des assauts nocturnes par surprise, leur technique consistait alors à atteindre le sommet des remparts au moyen de cordes puis de fixer des échelles entre les créneaux permettant à la troupe de pénétrer dans la ville.

A 3 heures du matin, Brigitte, femme du boulanger, pétrissait la pâte. Elle entendit des bruits puis clairement des pierres tomber du haut des remparts.

Comprenant la gravité de la situation, elle abandonna son pétrin, se précipita dans la rue, prit quelques bottes de paille, en alluma des brindilles qu'elle jeta sur l'assaillant en poussant de grands cris.

Les gardes intervinrent rapidement à ses côtés, suivis par les habitants. Tous se mirent à lancer de la paille embrasée sur les ennemis. Courant dans tous les sens sur les remparts, Brigitte les encourageait.

Les Écorcheurs, effrayés et croyant à une apparition de la Vierge, se hâtèrent d'opérer un demi-tour et de disparaître dans la forêt. Guebwiller était sauvée.

Dans leur fuite les assaillants abandonnèrent leurs échelles de corde au pied des murailles. Deux de ces échelles se voient encore de nos jours dans l'église Saint-Léger de Guebwiller.

L'histoire de Brigitte Schick tient en ces quelques lignes, mais on ne sait rien de plus de sa vie. Pourtant, elle est devenue une forme de légende vivante, mélange d'imaginaire et d'Histoire.

L'histoire de Brigitte dans cette nuit de la Saint Valentin a été relatée d'abord par le vigneron Hans Stoltz au début du 16^{ème} siècle, puis par le frère Séraphin Dietler deux siècles plus tard. (Die Gebweiler Chronik des Dominikaners 1898).)

Nos ateliers de généalogie sont maintenant bien lancés. Ils se tiennent le jeudi en semaine paire.

Inscription préalable requise : cercle.histoire.mlb@gmail.com ou tél : 06 70 72 07 49



Lieu : Mairie

Horaire : 18H-20H

Il est recommandé de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette et d'un cahier.

(Nous pouvons accueillir cinq participants maximum par séance. Une programmation est réalisée dans l'ordre des inscriptions).